



Communiqué de presse - le 26 janvier 2018 - Paris

NON à l'autoroute du 14e !

Le collectif Libérer Leclerc appelle les riverains et usagers de l'avenue du Général Leclerc à une manifestation-choc le samedi 3 février contre la décision du préfet de Police d'imposer le maintien d'une autoroute au cœur du 14e arrondissement de Paris. La société civile refuse le blocage de l'État !

Les 6 voies de l'avenue du Général Leclerc sont un enfer quotidien pour les riverains, les commerçants et tous ceux qui y passent, qu'ils se déplacent à pied, à vélo, en bus ou en voiture. Depuis 2 ans, la démocratie participative a joué à plein pour qu'un projet de réaménagement largement co-construit voit le jour. Il devait permettre d'apaiser cet axe en y améliorant la sécurité des piétons et des cyclistes ainsi que la fluidité des bus.

M. le préfet de police, qui n'a jamais souhaité participer à la construction du projet, y a mis son véto à la toute fin de la concertation sous couvert de prescriptions techniques absurdes. Comme souvent, **le préfet s'oppose au progrès et privilégie les déplacements automobiles** au détriment de la population locale qui souffre quotidiennement du bruit, du stress et de la pollution générée par l'autoroute du Général Leclerc.

Alors que la France a été condamnée par la Commission Européenne pour son inaction en matière de protection de la qualité de l'air, **il est inconcevable que le représentant de l'État maintienne une autoroute sous les fenêtres des habitants du 14e** et refuse la mise en place de solutions pour s'y déplacer sans polluer. Il est par ailleurs grotesque qu'un État qui prône la liberté des territoires refuse aux Parisiens la liberté de décider démocratiquement ce qu'ils souhaitent faire de leurs rues.

Avec l'appui des nombreux citoyens et associations qui l'ont rejoint dans cette mobilisation, **le collectif Libérer Leclerc appelle à une manifestation-choc entre la Porte d'Orléans et la place Victor et Hélène Basch le samedi 3 février à partir de 10h**. Nous irons à la rencontre des habitants du 14e pour les informer du véto préfectoral sur leur droit à un cadre de vie sain, et réclamer ensemble sa levée.

<https://liberer-leclerc.paris>

contact@liberer-leclerc.paris

Charles Maguin - 06 95 41 29 39